



Document d'information

Formation CQP – IV 2023



NOM :

Prénom :

N° de licence :

Document d'information

Formation CQP – IV 2023

CNPA Ile de Ré

Rôle de ce document :

Ce document a pour but de vous donner toutes les informations nécessaires sur le déroulement de votre formation de futur moniteur (trice).

- Les documents à fournir **avant** l'entrée en formation (UCT)
- Les semaines de formations suivies
- Les UCCs certifiés

Il servira également de lien entre vos formateurs et votre tuteur. Il vous aidera à vous situer en permanence par rapport à votre objectif final : **Devenir moniteur de voile**

Déroulement d'une formation CQP – IV :

- Obtention de 6 Unités de Compétence Technique (UCT).
- Ouverture du livret de formation.
- Inscription à la plateforme pédagogique de la fédération
<https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/3873/open/tool/home#/tab/-1>
- Faire la demande de la carte professionnelle (attestation provisoire).
- 2 semaines de stage formatif en salle et en auto-encadrement sur support.
- Certification de l'UCC 1 sécurité qui donne le droit d'encadrer un public réel.
- Certification des UCCs 2 à 5 sur des semaines d'affluence (vacances scolaire Pâques – Été – Toussaint).
- Certification de l'UCC 6 qui clôture le livret de formation.
- Passage du dossier au jury de la CPNEF Sport (Commission Paritaire Emploi Formation de la branche du Sport).
- Obtention du diplôme.
- Finaliser la carte professionnelle (envoi du diplôme).

Les Unités de Compétences Technique (UCT)

Au nombre de 6, elles sont essentielles et obligatoires pour pouvoir prétendre ouvrir le livret de formation et donc entrer en formation moniteur.

- Etre à jour de sa **Licence FF Voile** (et les suivantes si la formation s'étend sur plusieurs années) signée et certificat médical mis en ligne sur le site fédéral.

- UCT 1 : **Attestation de niveau technique : niveau 4 FF Voile** (niveau validé par un évaluateur certifié et validé dans une formation spécifique). (Avant l'entrée en formation)

- UCT 2 : **Permis bateau**. (Avant certification de l'UCC1)

- UCT 3 : **PSC1** ou AFPS ou une attestation de formation à la conduite à tenir face à un accidenté nautique délivrée par un centre de formation habilité. (Avant certification de l'UCC1)

- UCT 4 : **Attestation de natation**. Justifier de sa capacité à savoir nager **25m et à s'immerger** au moyen de la production de l'attestation ou de l'un des certificats prévus à l'article A. 322-3-1 du code du sport. Avec numéro de diplôme du maître-nageur. (Avant l'entrée en formation)

- **Autorisation Parentale** pour les mineurs.

- UCT 6 : **Badge module prévention des violences** Accessible sur la plateforme pédagogique de la FFVoile.

<https://claco-ffv.univ-lyon1.fr/workspaces/3873/open/tool/home#/tab/-1>

Les Unités de Compétence Capitalisables

- UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique.

- UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants.

- UCC 3 : Permettre un temps de pratique maximal.

- UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants.

- UCC 5 : Intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants.

- UCC 6 : Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants.

Ruban pédagogique - CQP – IV (Initiateur Voile) - CNPA Ile de Ré

1^{ère} semaine : Théorie et Auto-Encadrement (**Toussaint ou février**)

- UCC 1 : Sécuriser le contexte de la pratique.
- UCC 2 : Favoriser le développement d'attitudes préventives chez le pratiquant.
- UCC 3a : Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance.
- **Module communication.**
- **Module accueil.**
- UCC 5a : S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant.
- **Module Fondamentaux de l'activité.**

Certification de l'UCC 1 à l'issue de la semaine

2^{ème} semaine : Théorie et Auto-Encadrement (**février ou Pâques**)

- UCC 3b, c, d : Faire de chaque temps de séance une occasion d'activité pour le pratiquant.
Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public.
Favoriser l'auto-encadrement des pratiquants.
- UCC 4 : Entretenir l'engagement des pratiquants.
- UCC 5b, c, d : Interpréter les conduites.
Orienter l'activité du pratiquant.
Aménager la tâche proposée.
- UCC 6 : Evaluer le niveau d'autonomie des pratiquants.

Rattrapage possible pour l'UCC 1

3^{ème} semaine : Certification avec public (**Pâques ou été**)

- UCC 4b : Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projet.
- UCC 3a : Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance.
- UCC 2a : Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir.
- UCC 5b, c : Interpréter les conduites, Orienter l'activité du pratiquant.
- UCC 6a : Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants.
- UCC 2d : Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation.
- UCC 3d : Favoriser l'auto-organisation des pratiquants.
- UCC 4c : Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage.
- UCC 5d : Aménager la tâche proposée.

Certification UCC 5 à l'issue de la semaine

4^{ème} semaine : Certification avec public (**Pâques ou été**)

- **UCC 3b** : Faire de chaque temps de la séance une occasion d'activité pour le pratiquant.
- **UCC 2b, c** : Inciter les pratiquants à adopter de conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue par le groupe.
Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection.
- **UCC 6c, d** : Evaluer le niveau des pratiquants.
Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club.

Certification UCC 2, 3, 4, 6

Rattrapage possible pour l'UCC 5

5^{ème} semaine : **Rattrapage possible pour les UCC 2, 3, 4, 5, 6** (été)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Charente-Maritime

**Centre administratif Duperré
5 place des Cordeliers
17000 La Rochelle**

Téléphone : 05.46.35.25.30

FAX : 05.46.41.83.86

Email : ddcs@charente-maritime.gouv.fr

Site internet pour demande en ligne

<https://eaps.sports.gouv.fr/>

Documents à fournir :

Doivent être joints à la première déclaration :

- 1 copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) recto verso ;
- 1 photographie d'identité ;
- 1 copie de chacun des diplômes, titres ou certificats invoqués ou de l'autorisation d'exercice et, le cas échéant, de l'attestation de révision en cours de validité pour les qualifications soumises à l'obligation de recyclage ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives concernées, de moins d'un an ;
- pour les personnes en formation, une copie de l'attestation justifiant des exigences minimales préalables à la mise en situation pédagogique et toute pièce justifiant du tutorat (convention de stage, etc...) ;
- pour les bénéficiaires d'une équivalence de diplôme, une copie de l'attestation d'équivalence ;
- pour les bénéficiaires d'une autorisation d'exercice, une copie de l'autorisation d'exercice.

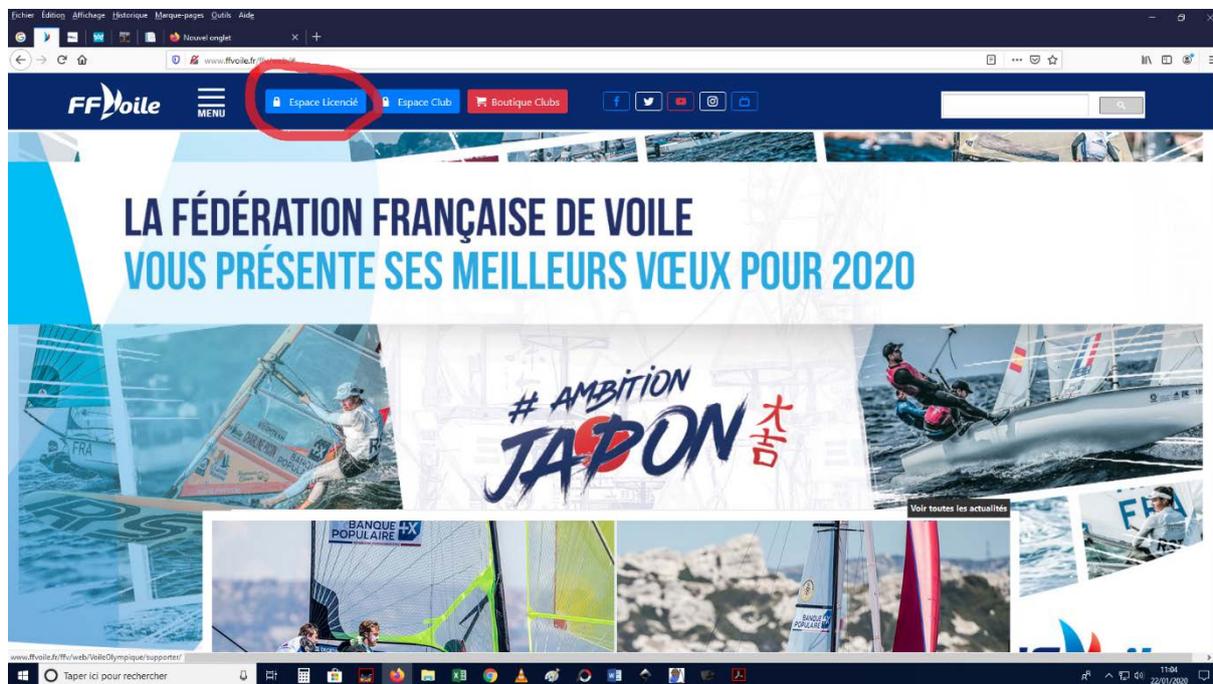
Doivent être joints lors du renouvellement de déclaration :

- 1 photographie d'identité ;
- 1 copie de l'attestation de révision en cours de validité pour les qualifications soumises à l'obligation de recyclage ;
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives concernées, de moins d'un an.

Procédure d'ouverture d'un livret de formation moniteur

Suivi de formation

1. Tout d'abord, aller sur le site de la Fédération Française de Voile
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/>



2. Aller sur « Espace Licencié » Votre identifiant est votre numéro de licence
3. Le mot de passe vous a été envoyé par mail par la fédération lors de la prise de

Identifiez vous

BANQUE POPULAIRE +X
PARTENAIRE OFFICIEL

MARINE NATIONALE
PARTENAIRE FÉDÉRAL

FFVoile

Pour vous identifier en tant que :

- LICENCIÉ, entrez votre numéro de licence (avec les 0 à gauche s'il y en a)
- DIRIGEANT (ou personne habilitée), entrez votre code utilisateur (Ex : C56022)

Identifiant

Phrase confidentielle
ou
Mot de passe complexe

Connexion

Si vous avez oublié votre mot de passe ou que votre compte soit bloqué : cliquez ici.

Mot de passe oublié

Site FFVoile Espace licencié Espace structure

licence (regardez donc vos mails) sinon cliquez sur « mot de passe oublié ».
Vous pouvez changer ce mot de passe dans votre espace perso.

4. « Mon espace Licencié »

Pour info, cette page est la vôtre.

Vous pouvez y retrouver tout ce qui concerne la régates : les résultats, les classements, ...

Vous y retrouverez également un espace licence où vous pouvez réimprimer votre licence et télécharger le certificat médical.

Vous y trouverez aussi toutes vos qualifications.

Ce qui nous intéresse ici est l'onglet « Mes Formations »

5. Aller dans l'onglet « Postuler pour une formation CQP IV »

6. « Création d'un livret de certification CQP IV »

Remplissez les parties personnelles

Vérifiez l'exactitude des informations notamment :

- L'adresse postale (où le diplôme sera envoyé)
- L'adresse mail (qui servira pour le suivi de la formation)

7. Confirmez

The screenshot shows a web browser window with the URL www.ffvoile.fr/ffv/Gestion/Qualification/Livret/Livret.aspx?formation=CQP_IV. The page title is "Création d'un livret de certification CQP Initiateur Voile". The user is identified as "M JEANPHILIPPE ARRAS". A red box highlights an "Important" message: "Vérifiez l'exactitude des informations ci-contre. Apportez les corrections si nécessaire dans votre Espace Licencié". The form has several sections: "Informations Générales", "Formation" (with dropdowns for "Statut déclaré par le stagiaire" and "Régime"), "Situation personnelle", and "Personnes à prévenir en cas d'accident" (with multiple input fields for names and contact info). A red circle highlights the "Confirmer" button at the bottom right.

8. Vérifiez de mettre le bon centre de formation (ici CNPA Ile de Ré)

9. Téléchargement des pièces pour les UCTs

The screenshot shows a user profile page for "Mlle INES FLEURY 1462187M". The profile includes contact information and a "Statut" of "Nouveau". The "Date d'entrée en formation" is 25/10/2019 and the "Organisme de formation" is "CNPA ILE DE RE (17009)". A link for "Livret PDF" is visible. The "Informations Générales" section includes "Autorité parentale (obligatoire pour les mineurs)" with fields for "Nom" and "Prénom". Below this is the "Formation" section, where the "Centre de formation habilité" field is circled in red and contains the text "CNPA ILE DE RE (17009)". Other fields in the "Formation" section include "Statut déclaré par le stagiaire" and "Régime" (set to "Couverture parentale").

Pour tous les UCTs (les prérequis), il existe un modèle téléchargeable.

Une fois que vous avez votre document, téléchargez-le sur cette page.

Comme pour l'exemple, 4 UCTs ont été téléchargés et donc peuvent être validés par un formateur.

Une fois que vous êtes inscrit sur une formation inscrite au calendrier fédéral, le formateur référent peut confirmer la validation des UCTs.

Une fois toutes les confirmations faites, la formation peut officiellement commencer.

Vous êtes informé par mail de tout ce qu'il se passe sur votre livret

UCT - Prérequis	Documents	Remarque	Validation	Confirmation (Formateur référent)
Licence Pratiquant ou Compétition Vaut pour certificat médical	Information médicale 1		Validé le 21/11/2019 par ARRAS JEANPHILIPPE (0289514C) Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation
Unité de Compétence Technique n°1 Attestation de niveau technique : Niveau 4 ou 5 FFVoile	Certifications Ajouter un justificatif		Validé le Pas de Validation par () Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation
Unité de Compétence Technique n°2 Merci de télécharger votre permis bateau recto-verso (Information détaillée)	Exemple de permis 1		Validé le 21/11/2019 par ARRAS JFANPHILIPPE (0289514C) Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation
Unité de Compétence Technique n°3 Merci de télécharger votre diplôme de secourisme recto-verso (Information détaillée)	Equivalences Ajouter un justificatif		Validé le Pas de Validation par () Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation
Unité de Compétence Technique n°4 Attestation de natation 100 mètres avec passage sous un obstacle. (Information détaillée)	Modèle 1 2		Validé le 21/11/2019 par ARRAS JEANPHILIPPE (0289514C) Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation
Autorisation parentale Obligatoire pour les mineurs	Modèle 1		Validé le 21/11/2019 par ARRAS JEANPHILIPPE (0289514C) Validation	Confirmé le Pas de Confirmation par () Confirmation

- Validation UCT
- Confirmation UCT
- Validation UCC

10. Fin de formation

La formation s'achève avec la validation de l'UCC 6.

Un mail vous invitera à régler les 77€ (frais de dossier)

Une fois le règlement effectué, votre dossier pourra être présenté devant le jury de la CPNEF.